



Courriers aux membres du conseil – Lecture et débat

Le Service Social de la communauté de communes Chamousset en Lyonnais informe la commune que les rythmes scolaires auront un impact sur le Centre de loisirs (actuellement en construction) pour la journée du mercredi.

Conscients des difficultés pour le transport des enfants, nous conseillons aux familles concernées d'envisager le covoiturage.

Le groupement des 4 Cantons des Monts du Lyonnais nous informe que le jury passera sur la commune le 29 juillet 2014 pour le concours du fleurissement.

Le syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) propose, avec la fin des tarifs règlementés de vente de gaz pour 2015 et d'électricité pour 2016, d'organiser un groupement d'achat. Le conseil décide à l'unanimité d'adhérer à ce dispositif.

Le service Eau Nature de la Direction Départementale des Territoires a informé la mairie que la mise en place des panneaux délimitant le nouveau périmètre de protection de biotope (zone protégée par des règlements spécifiques) a été demandée à l'exploitant B.B.C.I. de la carrière du Val du Rossand. Cette prescription va être rappelée à l'entreprise pour une réalisation dans les meilleurs délais.

L'association « La ruche de l'écologie » demande à la collectivité de s'engager sur le « zéro pesticide ». Depuis janvier 2011, la commune utilise un brûleur thermique et des brosses adaptées sur débroussaillieur pour n'utiliser que très peu les produits phytosanitaires, mais le « zéro pesticide » n'est pas envisageable actuellement pour les endroits à contraintes (cimetière, terrain de sports, etc.)

Un riverain du village nous a interpellé par courrier sur la vitesse des véhicules qui traversent le bourg et préconise l'aménagement de ralentisseurs en caoutchouc. Le conseil réfléchit car beaucoup d'endroits sont concernés par le même problème. Un courrier de réponse sera adressé à l'intéressé.



Questions des conseillers

Lotissement Les vignes

Des problèmes d'infiltrations d'eau entre les trottoirs et les murs de clôtures ont été signalés.

C'est la voirie en général qui se dégrade dans ce lotissement et les trottoirs sont en mauvais état.

Il faudra dans les années à venir réfléchir également sur la mise en séparatif des réseaux d'assainissement. Les travaux de voirie seraient ainsi effectués en même temps. Mais le coût de ces travaux est très élevé. Le projet reste pour l'instant à l'étude.

Dans l'immédiat, seuls les travaux « d'urgence » seront effectués au cas par cas.

Mairie

Ouverture secrétariat :

Lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque

Ouverture au public :

mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h,

vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56. Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

Avis de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé au public du 2 au 24 août 2014 (semaines 32, 33 et 34). Réouverture lundi 25 août à 14h00.

Avis de la médiathèque

La médiathèque sera fermée au public du 18 au 31 août 2014 (semaines 34 et 35)

Aides financières pour l'amélioration de l'habitat

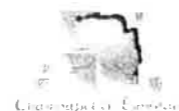
Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Habitat et de Lutte contre la Précarité Energétique du Département du Rhône est un dispositif qui concerne les personnes rencontrant des difficultés dans leur logement, soit en raison d'une situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge, soit parce que celui-ci nécessite des travaux pour permettre des économies d'énergie.

Pour tout renseignement (évaluation des conditions, aides susceptible d'être accordée en fonction des travaux à réaliser, etc.) un interlocuteur unique au 04.37.28.70.40.

sad@pact-habitat.org

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)

L'association informe les agriculteurs que du matériel (en vue de protéger les cultures du passage des sangliers) sera prochainement à disposition au local communal dit des chasseurs. Merci de prendre contact avec le responsable chasse Laurent CHAZAUD au 06.27.02.25.04.



Transports : réouverture de la ligne 42

Depuis le 7 juillet, la ligne 42 Ste-Foy / Lyon Gorge-de-loup (ex. T 66) est de nouveau en service. N'hésitez pas à l'utiliser car cette réouverture est seulement « à l'essai » ... Le Département fera le point vers la fin de l'année pour savoir si le service est maintenu.

Horaires détaillés sur le site du Département du Rhône : <http://www.rhone.fr/>

Avec « La Revole »

Pour pouvoir servir des boissons fraîches lors des différentes manifestations au village, les associations « club de l'amitié », « Olympique saint genois », « Jaquadi », « A.S.S.G. » et « la Revole » ont uni leurs efforts financiers pour faire l'acquisition d'un réfrigérateur congélateur de 509 litres. Il est installé au local-buvette à côté de la salle des sports. Il sera utile très prochainement avec le concours de pétanque vendredi 1^{er} août ou encore avec le marché de la création « Arts & Gourmets » et la « récré d'été « animations pour les enfants » le dimanche 3 août.

Programme complet de la vogue des 2, 3 et 4 août joint au présent courrier

A ce propos, « La Revole » compte sur toutes les personnes bénévoles qui accepteront de donner un coup de main pour les montages des installations (vendredi 1^{er}) et pour le démontage (mardi 5 août) et pour tenir la buvette. Si chacun fait un effort pour participer activement à cette fête de village, tous les bénévoles, les organisateurs et les autres pourront pleinement profiter des activités et animations proposées. « Plus il y aura de bras, moins pénible sera l'effort pour tous ». Tout le monde y retrouvera son compte dans une ambiance de fête

Par avance MERCI à tous. Tout renseignement complémentaire auprès de Gaby LAVAL (Présidente) au 06.31.89.86.95.

« Accès libre au savoir »

A Erasme (Saint-Clément-les-Places), il est proposé un accompagnement informatique et linguistique pour tout public : particulier (seniors, adultes, enfants), entreprises, artisans, commerçants, salariés, exploitants agricoles, etc.

Que vous soyez novice ou utilisateur avancé, les agents communautaires pourront vous orienter vers la prestation la plus adaptée à votre demande

Quelques exemples en informatique : cours bureautique (traitement de texte, tableur) internet (navigation, mails ...), traitement d'images et de vidéos, création web, supports de communication (Présentation et publication assistées par ordinateur). Sans oublier l'apprentissage de l'anglais et la langue des signes français.

Nouveauté à venir : mise en place d'un Fab'lab (Laboratoire de fabrication numérique), projet numérique novateur pour notre territoire ouvert à tous.

Renseignements et informations complémentaires au 04.74.70.68.93.

multimedia@chamousset-en-lyonnais.com

www.chamousset-en-lyonnais.com rubrique multimédia et culture



Lettre de l'équipe municipale n° 4



Séance du vendredi 18 juillet 2014 – 20h

Absents excusés : Virginie Masse, Michaël Sahridj et Johan Aubanel.

Procurations : Virginie Masse à Laëtitia André, Johan Aubanel à Joseph Volay.



Réforme des rythmes scolaires

Le coût des charges de l'organisation des temps d'activités scolaires (T.A.P) dans le cadre de la réforme scolaire, à partir de la rentrée des classes 2014/2015, est estimé à 17 500 €.

Ce montant comprend la prise en charge des salaires des animateurs et animatrices et le matériel nécessaire pour les activités à mettre en place.

L'Etat aide cette année (2014/2015) les communes à hauteur de 50 € par enfant par le biais d'un "fonds d'amorçage", la différence restant à la charge de la commune.

Le coût de la prise en charge communale s'élève ainsi à 278 € par enfant pour l'année scolaire à venir.

Nous rappelons que ce service est totalement gratuit pour les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants pour ces Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

Aux parents d'enfants inscrits à l'école publique communale pour la rentrée de septembre

Merci de rapporter au plus tôt – la dernière semaine d'août dernier délai - en mairie la fiche navette d'inscription distribuée le 2 juillet dernier à tous les élèves par le personnel enseignant.

Messieurs Frédéric FORESTIER et Guillaume PAUTY (différents sports), Mesdames Véronique POUYÉ et Fanny CHAMPELOVIER (jeux de société et lecture ludique), Mesdames Julie LEONARDI et Fanny CHAMPELOVIER (création d'un conte, théâtre et danse) seront les intervenants à partir de la rentrée de septembre 2014 sur ces temps d'activités périscolaires.

Les contrats de travail des animateurs et animatrices seront établis sur 10 mois.

Les sous-groupes seront établis en fonction du nombre d'enfants inscrits ; ils seront répartis entre la salle des sports, la salle des fêtes, la salle annexe de la cantine et la médiathèque.

Le 29 août, une rencontre entre le personnel enseignant, les animateurs et animatrices ainsi que le maire aura lieu afin de finaliser l'organisation, avant la rentrée des classes des élèves.

Différents intervenants supplémentaires ont été rencontrés afin de pouvoir, éventuellement et si besoin, proposer d'autres variétés d'activités.



Travail des commissions

SIMOLY/ Communauté de communes Chamousset en Lyonnais

Suite à une délibération de principe, le syndicat intercommunautaire des Monts du Lyonnais (SIMOLY) va employer 3 personnes pour l'instruction des demandes d'autorisation des sols (permis de construire principalement).

Ce service devrait se mettre en place d'ici la fin de l'année. Reste à voir le financement. Qui paiera ce service assuré jusqu'à présent par l'Etat et transféré aujourd'hui aux collectivités locales ?

Commission Environnement

Jacques VERNE a assisté le 7 juillet à une réunion portant sur la protection de la Biodiversité ; les participants ont été amenés à réfléchir sur des plans d'actions pouvant être menés afin de préserver au mieux notre biodiversité. Quelques exemples des sujets abordés : protection de la faune et la flore notamment les sites protégés, conservation des espèces animales et végétales menacées (réduire au maximum l'utilisation des pesticides), etc.

SIVU

Le fonctionnement de la station d'épuration intercommunale des Rossandes doit faire face à un surcroît de charges polluantes. Contacts et études sont en cours avec tous les acteurs concernés.

Projet réaménagement de la mairie

Un bilan énergétique du bâtiment de la mairie est en cours. Une liste des réels besoins de travaux sera transmise à un architecte afin de chiffrer ces dépenses.

Commission personnes âgées

Les membres de cette commission ont distribué à tous les participants la photo de groupe prise lors du repas des anciens le mercredi 28 mai. Tous ont apprécié ce geste et cela a permis aux nouveaux conseillers de se présenter aux habitants de Saint Genis.



Informations diverses

Cantine scolaire

Le bilan annuel a été fait en présence de Christian RIVOIRE, Maire, Mathieu ZACHARIE, président de l'association et Sabine PONCET, trésorière. Sandrine LAPALUS, secrétaire, était excusée.

3 653 repas ont été servis durant l'année scolaire 2013/2014 soit une moyenne de 26 élèves par jour (chiffre en augmentation par rapport à l'année dernière).

Le montant total des coûts (personnel + fournisseurs) s'élève à 33 600 € soit un coût de 9.20 € par repas.

Devant une augmentation sensible des dépenses et pour conserver une participation financière familiale qui nous paraît juste, il est décidé (par 13 voix pour et 1 voix contre) de l'augmentation du prix des repas à 4 €. A noter que le prix de 3.90 € était stable depuis 2011.

Suite à ce bilan, l'association de la cantine va reverser 6 000 € à la commune pour une participation aux frais du personnel.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les bénévoles qui s'occupent de cette association pour le travail remarquable qu'ils effectuent au quotidien et nous pouvons également nous féliciter de la qualité « fait maison » des repas servis aux enfants.

Barrières jeux de boules

L'entreprise VALAIRE a terminé les travaux de remplacement des barrières vers les jeux de boules.

En même temps, les tables et bancs ont été repeints et les lattes abimées remplacées. Ces travaux de réfection du mobilier urbain sont en cours dans l'ensemble de la commune.

Ligne 42

La ligne 42 (ex. T66) a été remise en service jusqu'à Gorge de Loup. Le point sur la fréquentation sera fait à la Toussaint pour savoir si cette ligne perdurera.

Médaille d'or régionale de coiffure

Pénélope ESSERTEL (Les Vignes) a été médaillée d'or régionale en coiffure. Nous la félicitons.

Ambrosie

Une « plante témoin » est visible au « jardin des herbes » dans le parc au centre du village (circuit du sentier pollinier).

Merci d'informer la mairie si vous découvrez à certains endroits de la commune cette plante allergisante.

Groupement des 4 cantons

Le bureau cantonal, renouvelé cette année, est composé de : Ginette Décultieux (Saint-Laurent) présidente, Laurent Chazaud (Saint-Genis), vice-président, Bruno Piquet (Villechenève), trésorier, Bernard ploivy (Haute-Rivoire), trésorier adjoint, Nathalie Laval (Saint-Genis), secrétaire et Karine Basso (Brullioles), secrétaire adjoint.

A noter que la somme de 50 € (solde du montant allouée par le comice de Saint-Laurent pour les bénévoles de Saint-Genis) a été remise à la coopérative scolaire de l'école publique pour la participation des élèves à la décoration du char.



Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au vendredi 5 septembre.

Réalisation de la publication par la commission informations

Lettre éditée et imprimée par la mairie

Lettre de l'équipe municipale 4 du 24 juillet 2014

